



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>63529</b>	De <b>Mme Michèle Tabarot</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Intérieur		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Justice
<b>Rubrique &gt;</b> système pénitentiaire	<b>Tête d'analyse &gt;</b> détenus	<b>Analyse &gt;</b> actes de prosélytisme religieux. répression.
Question publiée au JO le : <b>02/09/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la radicalisation religieuse à l'oeuvre dans les établissements carcéraux en France. Alors que le Gouvernement a fait plusieurs annonces sur la lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes dans notre pays, elle souhaiterait connaître les dispositions qu'il entend prendre pour faire reculer les prosélytismes extrémistes au sein de nos prisons. Elle lui rappelle également la proposition de résolution, qu'elle a déposée avec près de cinquante députés, visant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet. Elle souhaiterait connaître sa position sur cette demande.